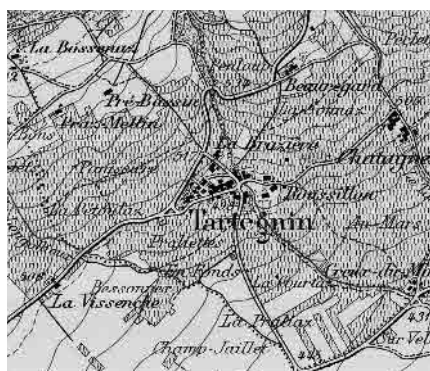


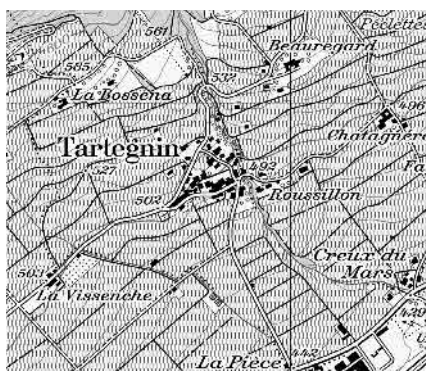


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Hameau viticole établi au cœur de la Côte, reconnaissable par son front de bâti suivant la courbe de niveau. Bâti en partie disposé à redents. Silhouette marquée par le clocheton de la Maison de commune.



Carte Siegfried 1893



Carte nationale 2009

Hameau

☒	☒	☒	Qualités de situation
☒	☒		Qualités spatiales
☒	☒		Qualités historico-architecturales



Tartegnin

Communes de Tartegnin et d'Essertines-sur-Rolle, district de Nyon, canton de Vaud



1



2



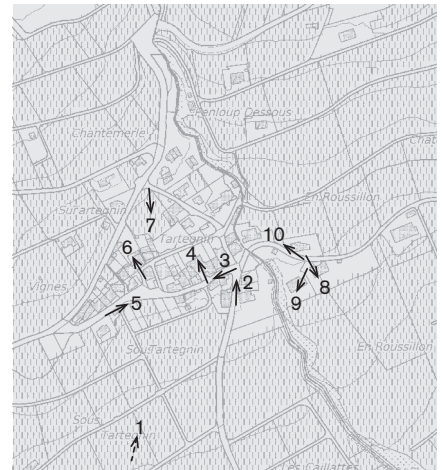
3



4

Tartegnin

Communes de Tartegnin et d'Essertines-sur-Rolle, district de Nyon, canton de Vaud



Base du plan: PB 1:5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012: 1-10



5



6



7



8

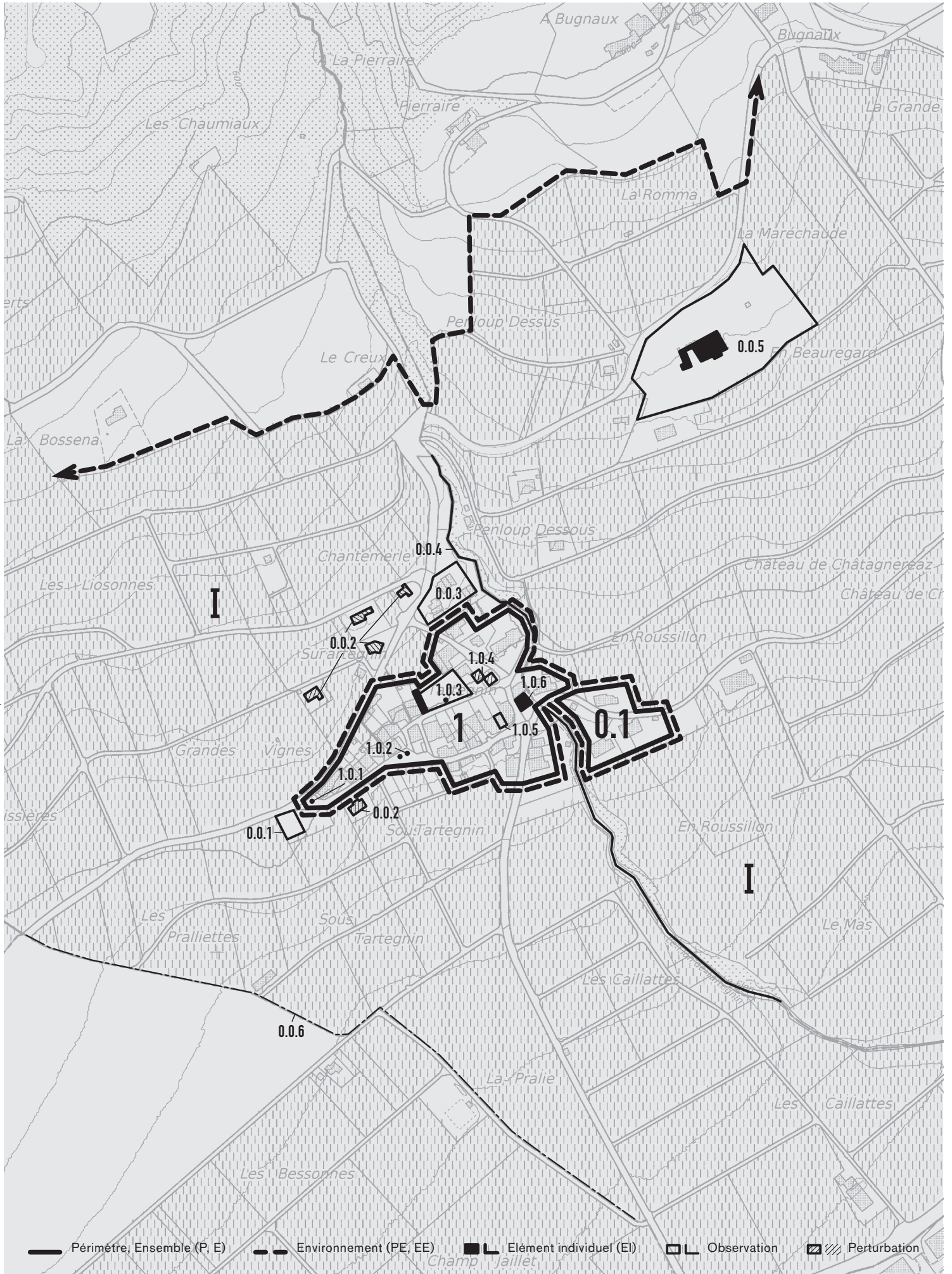


9



10

Base du plan: PB-MO 1:5000. Etabli sur la base des données cadastrales. Autorisation de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014



- Périmètre, Ensemble (P, E)
- Environnement (PE, EE)
- Elément individuel (EI)
- Observation
- Perturbation

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Noyau d'origine présentant une structure linéaire, en partie unilatérale, parallèle aux courbes de niveau, formant un front dominant les vignes et une courte séquence perpendiculaire montante, ess. habitations et fermes vigneronnes, 18 ^e -19 ^e s., jardins potagers en amont du bâti, fontaines agrémentant l'espace-rue	AB	×	/	×	A			1-7
	1.0.1	Platane marquant l'entrée occidentale du noyau						o		1
	1.0.2	Platanes bordant l'arrêt de bus et venant combler l'élargissement de l'espace-rue quelque peu vide, créant une sorte de place centrale						o		5
EI	1.0.3	Maison de maître de trois niveaux, longue et étroite, façade pignon en berceau orienté côté lac, jardin ponctué d'un grand arbre, 1690				×	A	o		7
	1.0.4	Résidences en construction empiétant sur des espaces intermédiaires à préserver, 2012						o		
	1.0.5	Restaurant du Serpolet, petit bâtiment, inséré dans une rangée de bâtiments contigus, 1824						o		3
EI	1.0.6	Maison de commune et école, trois niveaux surmontés d'un toit en bâtière, 1824, clocheton avec horloge, 1872				×	A			2
E	0.1	Domaine viticole de Roussillon composé d'une maison de maître, d'une ferme vigneronne et de dépendances, séparé du reste du noyau par le ruisseau du Flon, implanté sur la commune d'Essertines-sur-Rolle, att. 1825	A	/	×	×	A			8-10
EE	I	Coteau viticole enveloppant la totalité de la composante bâtie assurant une bonne lisibilité et visibilité du site, remarquable vue sur le bassin lémanique et les Alpes	a			×	a			1,5,7
	0.0.1	Cimetière ponctuant l'extrémité occidentale du bâti						o		
	0.0.2	Maisons individuelles grappillant du terrain sur le coteau dévolu aux vignes, dès fin 20 ^e s.						o		1
	0.0.3	Série de maisons mitoyennes s'insérant dans l'arrière-plan du site, fin 20 ^e s.						o		
	0.0.4	Ruisseau du Flon bordé d'arbres frôlant le flanc oriental du noyau d'origine, limite communale avec Essertines-sur-Rolle						o		1
EI	0.0.5	Maison de maître dite de Beauregard avec dépendances, 1884, façade principale dotée d'un large fronton, jardin avec bosquet en amont, 17 ^e s., transf. 18 ^e et 19 ^e s.				×	A	o		
	0.0.6	Limite avec la commune de Gilly						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Située au cœur de la Grande Côte, sur les hauteurs de Rolle, Tartegnin, avec ses 105 hectares, est la plus petite commune du district de Nyon. Elle se caractérise par la forme longiligne de son territoire – similaire à celui de Vinzel – qui s'échelonne sur trois plans : deux plateaux, l'un vers 400 mètres d'altitude, l'autre culminant vers 800 mètres, reliés par un coteau incliné vers le lac. Le toponyme de Tartegnin, attesté sous la forme de Tritiniaco en 1018, puis Tertinins en 1214, serait d'origine latine. Il découlerait du nom du premier propriétaire d'un domaine rural, probablement Tritinius ou Tertinius présentant le suffixe -anum, et témoigne de la romanisation de la région lémanique aux premiers siècles de notre ère. La limite de la commune côté lac est marquée par la route de l'Etraz, la « via strata », terme d'origine latine qui signifie chemin pavé. En effet, à l'époque gallo-romaine, voire même avant, un axe de communication reliait la Gaule au Rhin en passant par l'arc lémanique. D'après les vestiges retrouvés, la route romaine provenant du pays de Gex, en France voisine, suivait le pied du Jura, passant très vraisemblablement par Bonmont, avant de rejoindre Aubonne. Un autre axe parallèle longeait la rive du lac. La route de l'Etraz traversant la commune de Tartegnin correspondrait ainsi à l'un des tronçons d'origine de cette route romaine.

La localité appartenait à la seigneurie de Mont-le-Vieux, qui s'étendait du Léman au Pied-du-Jura. Elle fut inféodée en 1359 aux seigneurs d'Aubonne, puis aux Viry. En 1528, le duc Charles III de Savoie la racheta, avant de la revendre au seigneur de Mont-le-Grand en 1558. Sous l'Ancien Régime, divers petits fiefs s'établirent sur le territoire, dont ceux d'Allinges, de Moinsel, du Rosey ou du Roussillon. C'est à cette époque que Tartegnin fut rattaché au bailliage de Morges. Ne possédant pas d'église, il relevait au spirituel de la paroisse de Bursins. En 1641 apparut la première maison communale, située dans la périphérie orientale de la localité. A la fin du 17^e siècle, la petite agglomération comportait un seul débit d'eau établi sur la place commune.

Dès 1798 et jusqu'en 2006, la localité fit partie du district de Rolle. Jusqu'au 18^e siècle, la population, qui comptait 112 habitants en 1764, tira ses principales ressources de l'agriculture et, à part égale, de la viticulture, ainsi que, dans une moindre mesure, de la sylviculture. A partir du 19^e siècle, les activités viticoles prirent peu à peu de l'ampleur. Dès 1823, des gravières et des carrières de molasse furent exploitées au lieu-dit en Chomiaux, situé sur la frange nord-est de la commune. Le début de leur exploitation coïncida avec la construction de bâtiments publics. Ainsi, au début du 19^e siècle, en 1838 exactement, le siège des autorités, qui était établi dans un édifice faisant également office d'auberge, fut transformé de manière à y abriter l'école. Peu avant, en 1824, un nouveau bâtiment communal fut érigé, à savoir l'actuelle Maison de commune, qui comprenait alors au rez-de-chaussée une laiterie et une fromagerie, avant qu'une Société de laiterie et fromagerie ne s'établisse à Tartegnin et n'y soit exploitée sur une période s'étendant de 1889 à 1975. L'histoire du nouveau bâtiment communal fut marquée par les aléas rencontrés lors de l'implantation de son clocher. En effet, le clocheton construit en 1849 à l'angle occidental du toit fut déplacé en 1872 sur l'axe central de la façade, avant d'être reconstruit en 1933 sur le côté occidental et enfin replacé sur le côté oriental, lors de la dernière restauration de 1990. Le débit de boisson, attesté en 1845 et qui était situé à l'extrémité occidentale de la localité, fut transférée peu de temps après cette date à l'emplacement de l'actuel restaurant. Au cours du 19^e siècle, la population passa de 162 habitants en 1803 à 197 en 1850, niveau le plus élevé du siècle, avant de décliner pour finalement totaliser 174 résidents en 1900. Sur la première édition de la carte Siegfried de 1893, on constate que le terroir est partagé en trois secteurs bien distincts : la moitié inférieure de la surface de la commune est couverte de vignes et d'un petit champ, tandis que la partie supérieure présente une alternance de forêts et de cultures. Au milieu de coteau se situe le noyau de la localité, qui présente déjà à cette époque sa structure linéaire caractéristique, bien que légèrement moins dense qu'aujourd'hui. Trois axes dessinent la trame sur laquelle s'appuie le bâti : une première route gravissant le coteau perpendiculairement à la route de l'Etraz, dénommée la rue des Pressoirs, une autre,

appelée la route du Vignoble et provenant de Gilly, à l'ouest ; cette dernière, parallèle aux courbes de niveaux, se divisant en deux branches, l'une menant à Bugnoux, au nord, créée en 1867 et passant en amont du noyau bâti, et l'autre, la rue du Terroir, en aval, venant buter contre l'axe montant. A l'est, un peu à l'écart, quatre bâtiments implantés de manière bien plus lâche correspondent au domaine du Roussillon, attesté dès 1825.

Au 20^e siècle, la viticulture prit un nouvel essor et gagna un quart du territoire, comblant le moindre petit espace libre sur le coteau. En 1921 eut lieu un remaniement parcellaire qui permit de rationaliser les accès au vignoble en introduisant un découpage rectiligne du coteau. Durant la première moitié du 20^e siècle, la population oscilla autour des 150 habitants, mais tomba au plus bas en 1970, date à laquelle elle ne comptait plus que 123 résidents. Dès lors, elle augmenta et atteint 194 personnes en 2000 et 229 en 2011. Le hameau comptait encore onze exploitations viticoles en 2002.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

La commune, qui se présente sous la forme d'une lamelle étroite, est délimitée par le passage de deux cours d'eau, le Flon, qui dévale le coteau à l'est et l'Engolliau sur une distance plus courte à l'ouest, tandis que la route de l'Etraz constitue la limite méridionale de son territoire, qui forme comme une botte. Le hameau de Tartegnin à proprement parler se situe à mi-hauteur du coteau viticole, à l'intersection de plusieurs routes qui dessinent une structure triangulaire, sur laquelle se développe le bâti. Cette composante forme un noyau unique (1) où se superposent deux structures, l'une, horizontale, formant un front dominant le coteau, l'autre, montante, présentant sur une courte séquence une structure à redents. Le bâti se compose essentiellement d'habitations et de fermes vigneronnes avec cave et pressoir remontant aux 18^e et 19^e siècles. Elles sont disposées tantôt de manière contiguë, formant des rangées distinctes, tantôt de manière moins ordonnée, générant une imbrication compacte de bâtiments. Le noyau est pro-

longé à l'est par le domaine viticole du Roussillon (0.1). Les qualités du hameau résident, d'une part, dans son implantation au cœur du coteau viticole, en position dominante et visible par rapport au plateau, et d'autre part, dans la silhouette horizontale du noyau bâti qui s'étire sur une même hauteur le long de la courbe de niveau, formant un front net et lisible. Ces particularités sont évidemment étroitement liées à l'environnement bien préservé que forme le coteau viticole (I), surface uniforme d'où se dégage nettement la silhouette du bâti, contribuant ainsi à sa mise en valeur.

La composante principale

Le noyau d'origine (1) s'inscrit dans un réseau de rues triangulaire très bien défini composé d'un axe montant et de deux voies formant une fourche, qui se rejoignent à l'ouest. La composante principale est délimitée à l'est par le ruisseau du Flon (0.0.4), bordé d'arbres, qui marque une légère échancrure dans le coteau. Depuis la route de l'Etraz qui passe au sud, au pied du coteau, une rue bifurque vers le nord en direction du noyau. Du bas de cette rue en pente, le front que forme au loin la composante principale attire instantanément le regard. En effet, la silhouette de la localité dans son entier forme une remarquable ligne horizontale. Elle se compose de maisons vigneronnes et de quelques fermes généralement de deux niveaux, ou de trois, en comptant le niveau des lucarnes. Les bâtiments sont groupés en séquences contiguës qui créent de courtes rangées compactes orientées gouttereaux sur rue dans la majorité des cas. Les quelques pignons isolés orientés côté rue qui se dégagent du lot constituent plutôt une exception.

En pénétrant dans le noyau par le sud, l'espace-rue est clairement délimité par un double front de rue qui provoque une impression de resserrement. En réalité, cette rue ne gravit pas la pente dans l'axe de l'inclinaison mais de biais. Ainsi, les bâtiments implantés sur le côté oriental de la rue sont disposés en retrait de la chaussée, tout en suivant la progression de la route. Il en découle une structure à redents qui fait place à des petits espaces intermédiaires triangulaires, tantôt servant de parking, tantôt mieux valorisés, correspondant aux entrées de maison soignées.

Le front en vis-à-vis est occupé par une ferme vigneronne d'assez grand volume implantée au ras de la chaussée, parallèlement à la pente. Avec son enseigne qui signale le caveau, ce bâtiment introduit d'office dans l'univers viticole du site. En poursuivant la montée, le fond de perspective est marqué par la Maison de commune de 1824 (1.0.6), dans laquelle est également établie l'école. Ce bâtiment de trois niveaux est coiffé d'un clocheton à horloge de 1872, unique élément vertical s'élevant au-dessus du reste du bâti, jouant ainsi le rôle de point de repère pour l'ensemble de la silhouette de la localité. Dressé en amont du carrefour des deux axes principaux, cet édifice occupe une position très visible et confère au croisement une certaine importance. Dans l'angle sud-est du carrefour se trouve le préau de l'école, espace vert et dégagé délimité à l'est par le cordon boisé du ruisseau du Flon, tandis qu'à l'ouest débute la rue du Terroir, rue qui marque horizontalement la silhouette du noyau depuis le pied du coteau.

Cet axe comporte deux séquences différentes ; alors que l'extrémité occidentale se distingue par un front unilatéral, l'espace-rue, qui s'étend sur un bon tiers à l'est, est défini au contraire par un double front de rue. Il s'agit, d'un côté comme de l'autre de la rue, de fermes vigneronnes auxquelles sont imbriquées des dépendances formant de courtes séquences contiguës. Inséré dans une rangée de bâtiments, le restaurant du Serpolet de 1824 (1.0.5) se démarque par sa toiture nettement plus basse que les autres. L'axe horizontal qui suit la courbe de niveau n'en est pas pour autant rectiligne. En effet, la rue opère une légère courbe puis une contre-courbe qui suit l'ondulation de la topographie. A mesure qu'on la parcourt vers l'ouest, d'intéressants points de vue se succèdent entre les bâtiments, tant sur le coteau en direction du sud que sur des espaces intermédiaires. Ainsi, en amont de la route, une ferme en particulier est implantée très en retrait de la rue, cette disposition créant une cour intérieure autour de laquelle sont distribuées les différentes dépendances viticoles. Cette dernière est agrémentée d'une fontaine. L'imbrication un peu chaotique des bâtiments ainsi que la diversité des toitures confèrent à cet espace intérieur un certain cachet, où se lit encore la pratique d'une activité viticole. Le double front de rue s'interrompt subitement, juste

à l'endroit où la route passe de la courbe à la contre-courbe. Côté Jura, la démolition d'une annexe viticole crée un élargissement de l'espace-rue, faisant apparaître les maisons vigneronnes qui forment le front unilatéral. Ce vide se prolonge vers l'ouest par un dégagement, sorte de place agrémentée d'une fontaine et de deux platanes signalant l'arrêt de bus (1.0.2). Celui-ci sert également d'aire de parking, ce qui ne valorise pas vraiment cet espace, dont le caractère oscille ainsi entre une impression négative de vide et une impression plus positive due au dégagement et à la visibilité qu'il génère sur les fermes et les maisons vigneronnes. Celles-ci sont toutes orientées gouttereaux sur rue face au lac, hormis une, qui est implantée de biais. Si certaines comportent des éléments en bois, comme des balcons ou les bras de force de toitures, qui les distinguent les unes des autres, l'impression d'homogénéité domine tout de même largement. Côté lac, la chaussée est bordée sur tout son long d'un mur qui sert de soutènement à la route et qui marque le décochement du niveau de terrain incliné vers le Léman. Ce mur crée ainsi une sorte de terrasse en surplomb, d'où l'on bénéficie d'une vue remarquable sur le coteau viticole, l'agglomération de Rolle, le Léman et les Alpes. Seule une maison individuelle (0.0.2), implantée en contrebas du mur, obstrue le panorama.

La partie occidentale de la composante d'origine se termine sur un rural volumineux surmonté d'un toit à demi-croupes. Sa façade est revêtue d'une chape foncée en bois qui se distingue du reste du bâti. Ce bâtiment implanté dans l'angle du croisement en fourche comporte une typologie caractéristique, à savoir deux rez, l'un inférieur, l'autre supérieur, qui tirent profit de la pente du terrain. Le croisement est ponctué d'un platane en position d'îlot (1.0.1) qui souligne l'extrémité de la silhouette du noyau bâti. Une vue remarquable se dégage depuis cet endroit sur la rue du Terroir, rythmée par la succession de toitures décalées les unes par rapport aux autres, suite à la légère courbure de la route.

En revenant vers la place, au niveau des platanes qui bordent l'arrêt de bus (1.0.2), de petites rues très étroites s'insèrent perpendiculairement en direction du Jura et débouchent sur une rue secondaire dé-

doublant parallèlement la rue du Terroir. Une seconde couche de bâti surgit, implantée très près des bâtiments du front principal, conférant à cet espace-rue un caractère très dense et serré. Cette seconde couche est marquée à son extrémité orientale par une maison de maître de 1690 (1.0.3) qui frappe par l'étroitesse et la hauteur de la façade côté rue. Celle-ci est soutenue par ailleurs par de larges contreforts et comprend trois niveaux surmontés d'un toit à demi-croupes. La bâtisse de plan rectangulaire s'étire en direction du nord et s'appuie à l'ouest contre une ferme transformée en habitation, tandis qu'au nord et à l'est se déploie un jardin ponctué d'un très grand arbre qui module la silhouette de la composante principale. Enfin, la rue secondaire débouche plus loin vers l'est sur l'axe montant. Juste avant le croisement, de nouveaux locatifs (1.0.4) sont en construction côté Jura, empiétant sur des espaces intermédiaires qui auraient dû rester libres. En effet, ils constituent des espaces verts jouant un rôle de tampon permettant la bonne lisibilité et la mise en valeur du bâti d'origine. Les jardins appartenant à l'arrière du front de bâtiments du côté aval de la rue du Terroir constituent dans ce sens un exemple intéressant.

De part et d'autre de la rue en pente qui poursuit l'ascension de la côte en biais sont implantées des fermes avec leurs multiples dépendances. Elles suivent l'orientation du reste du bâti, dictée par une topographie générant une structure à redents, comme dans la portion inférieure de la route, ce qui entraîne aux pieds des bâtiments la formation d'espaces intermédiaires triangulaires. Les bâtiments sont orientés pignons sur rue et sont devancés de jardins sur le côté oriental de la rue. A l'extrémité supérieure, l'axe montant rejoint la route du Vignoble. Cet endroit surplombe tout le noyau, offrant une image du bâti moins connue que la fameuse silhouette horizontale qu'il est possible d'observer depuis le pied du coteau. De ce point surélevé, les toitures, particulièrement visibles, sont bien mises en valeur, à travers leur multitude et l'impression d'homogénéité qu'elles créent, ce qui permet par ailleurs aux grands arbres et au clocheton de la Maison de commune d'émerger et de se détacher de l'ensemble du bâti, modulant ainsi la silhouette de la composante.

Le domaine du Roussillon

Au carrefour ponctué par la Maison de commune (1.0.6), l'axe horizontal se poursuit en direction de l'est, franchit le ruisseau du Flon (0.0.4), bifurque en raison de l'échancrure, contourne une place faisant office de parking qui sert d'entrée à la propriété du domaine et aboutit dans le domaine viticole du Roussillon (0.1). Ce petit groupe remontant au début du 19^e siècle, voire avant, se situe sur la commune voisine d'Essertines-sur-Rolle. Il se compose d'une maison de maître et d'une ferme, à présent en partie transformée en habitation, situées du côté aval de la route, et d'un rural à l'arrière, du côté amont. La maison de maître qui borde le cordon boisé du Flon est un volume rectangulaire de deux niveaux coiffé d'une toiture à croupes. Elle se distingue de la ferme voisine, quant à elle couverte d'un large toit à demi-croupes, par la présence de lucarnes et par sa façade plus élégante. Bien que l'entité soit traversée par la route, les liens entre les divers bâtiments du domaine sont garantis par les deux grands platanes plantés au milieu de l'espace que définissent ces trois bâtiments, leur envergure étant telle qu'ils dominent toute la silhouette du groupe. En comparaison avec le noyau principal, dense et compact, cet ensemble se caractérise au contraire par son ordre discontinu et lâche. De plus, il se détache du noyau par la fente que crée le passage du ruisseau du Flon bordé d'arbres, marquant une séparation nette entre les deux entités.

Le coteau viticole

Les composantes bâties du hameau s'inscrivent au cœur d'un vignoble (I) formant comme un îlot dans le coteau. L'emprise remarquable de la vigne s'étend de manière uniforme de la lisière de la forêt au plateau et garantit la lisibilité et la visibilité du bâti, raison pour laquelle il est nécessaire que le coteau viticole demeure préservé dans son intégralité. Il est traversé sur toute sa hauteur par le ruisseau du Flon qui trace une ligne ondulante (0.0.4). D'autres éléments interrompent çà et là la continuité du vignoble, tels que le domaine de Beauregard, situé sur les hauteurs (0.0.5). Il s'agit d'une remarquable maison de maître remontant au 17^e siècle flanquée d'un fronton postérieur de style classique. Elle est entourée de dépendances et d'un vaste jardin arborisé qui la masque aux regards. D'autres constructions sont plus gênantes ;

parmi elles la série de maisons individuelles de la fin du 20^e siècle implantée en contre-haut du noyau principal (0.0.2, 0.0.3) ou celle, en contrebas, qui grappille du terrain sur le coteau et altère de plus la lisibilité du noyau d'origine. Enfin, à mi-chemin entre le noyau bâti et les espaces verts se trouve le cimetière (0.0.1), ponctuant la pointe occidentale du noyau.

Qualification

Appréciation du hameau dans le cadre régional

XX	Qualités de situation
----	-----------------------

Qualités de situation prépondérantes du hameau viticole établi au cœur du vignoble, en raison de sa position isolée formant comme un îlot, à mi-hauteur entre la lisière de la forêt et le plateau, implantation qui offre une vue admirable sur le bassin lémanique jusqu'au Mont-Blanc et qui a sans doute influencé la disposition du bâti. Qualités rehaussées par l'environnement encore bien préservé qui n'est constitué que de vignes et qui met en valeur la silhouette linéaire du bâti, perpendiculaire à la pente. Frange orientale du noyau marquée par une fente, créée par le ruisseau bordé d'un cordon boisé, qui coupe tout le coteau dans la ligne de pente.

XX	Qualités spatiales
----	--------------------

Qualités spatiales évidentes, principalement en raison de la superposition de deux structures, l'une linéaire et présentant un espace-rue en grande partie unilatéral qui forme un front régulier de façades orientées gouttereaux sur rue, ouvert sur lac et qui surplombe le coteau, front qui se dédouble ensuite plus à l'est en formant un espace plus défini ; l'autre présentant une structure perpendiculaire montante créant une structure à redents. Petit axe secondaire parallèle à la séquence linéaire formant une rue resserrée fort charmante. Espaces intermédiaires bien représentés par des jardins et des potagers situés le plus souvent en amont du bâti, comblés cependant par des habitations en construction. Espace-rue élargi, apparaissant vide, le long du front méridional, diminuant quelque peu ses qualités.

XX	Qualités historico-architecturales
----	------------------------------------

Qualités historico-architecturales évidentes, par la présence d'habitations et de fermes vigneronnes dotées de dépendances des 18^e et 19^e siècles, en accord avec la tradition viticole du site, ainsi que par le domaine du Roussillon et sa remarquable maison de maître attestée en 1825, et la Maison de commune, datant de 1824, servant également d'école et signalée par son clocheton.

2^e version 05.2012/che

Photos numériques : 2012
Deborah Chevalier

Coordonnées du site
513.727/146.757

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse